

PLAN DE COURS

FOR-7026 : Aménagement écosystémique : mise en oeuvre

NRC 20424 | Hiver 2016

Préalables : FOR 7024 ET FOR 7025	
Mode d'enseignement : À distance	
Temps consacré : 0-0-9	Crédit(s) : 3

Ce cours vise à mettre en pratique les principes, méthodes et techniques de l'aménagement écosystémique dans un contexte réel. Par des études de cas dans des écosystèmes forestiers et des contextes socioéconomiques variés et par l'élaboration d'un plan d'aménagement écosystémique, le professionnel a l'occasion de comprendre et de réaliser les différentes étapes de planification propres à l'aménagement écosystémique : détermination de la référence naturelle, évaluation et ordonnancement des enjeux d'aménagement écosystémique de la forêt actuelle, sélection des cibles d'aménagement écosystémique, zonage, stratégies de répartition des coupes, optimisation et choix des scénarios.

Ce cours est offert à distance. Pour plus d'informations, consultez la page du cours à l'adresse: www.distance.ulaval.ca. NOTE IMPORTANTE : Pour chaque cours offert à distance, veuillez vous assurer qu'il n'existe aucun conflit d'horaire entre vos examens car aucun accommodement ne sera accordé en cas de conflit d'horaire.

Plage horaire

Sur Internet		
-	00h00 à 00h00	Du 11 janv. 2016 au 22 avr. 2016

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://www.portaildescours.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=67722>

Coordonnées et disponibilités

Louis Bélanger

Enseignant

ABP-2171

Louis.Belanger@sbf.ulaval.ca

418-656-2131 poste 8335

Soutien technique

Équipe de soutien - Systèmes technopédagogiques (BSE)

<http://www.ena.ulaval.ca/aide.html>

418-656-2131 poste 14331

Sans frais: 1-877 7ULAAVAL, poste 14331

Automne et hiver	
Lundi au jeudi	8 h à 19 h
Vendredi	8 h à 17 h 30
Samedi	9 h à 12 h
Dimanche	12 h à 15 h
21 au 23 Décembre	8h à 17h
Été	
Lundi au jeudi	8 h à 16 h 30
Vendredi	8 h à 16 h

Sommaire

Description du cours	4
Introduction	4
Objectifs généraux	4
Approche pédagogique	4
Modalités d'encadrement	4
Charge de travail et calendrier	5
Contenu et activités	5
Évaluation et résultats	6
Travaux et examens	6
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	6
Détermination de vos valeurs forestières	6
Documentation d'un enjeu	7
Analyse critique des enjeux	8
Élaboration de solutions	9
Choix d'une espèce focale pour fins de gestion adaptative	10
Module 6 - Activité No 1	10
Module 7 - Activité no 2	10
Examen final	10
Informations détaillées sur les évaluations formatives	11
Identification d'enjeux écologiques à étudier	11
Examen sous surveillance	11
Barème de conversion	11
Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat	11
Correction linguistique, retard et présentation des travaux	12
Évaluation de l'enseignement	12
Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation	12
Absence aux examens	12
Gestion des délais	13
Sommaire des résultats	13
Matériel didactique	13
Matériel obligatoire	13
Site web de cours	13
Médiagraphie et annexes	13
Médiagraphie	13

Description du cours

Introduction

Le cours d'aménagement écosystémique III : mise en œuvre est le troisième cours du Microprogramme de 2^e cycle en aménagement écosystémique de l'Université Laval. Il vise à mettre en pratique dans le contexte québécois les principes, méthodes et techniques de l'aménagement écosystémique vus jusqu'à maintenant dans le cadre du microprogramme. Il vise plus particulièrement à vous familiariser à une démarche de planification par « résolution de problèmes », une approche particulièrement bien adaptée à une gestion participative d'enjeux d'aménagement complexes. Vous aurez l'occasion de comprendre les différentes étapes de planification propres à l'aménagement écosystémique, soit: la caractérisation de la forêt naturelle de référence, l'identification des enjeux d'aménagement écosystémique, l'établissement d'un zonage multifonctionnel, l'élaboration de solutions aux enjeux écosystémiques, l'élaboration de stratégies de répartition des coupes et de stratégies sylvicoles.

Ce « plan de cours » a pour objectif de vous préparer à suivre le cours. Il décrit le contenu du cours, et les objectifs généraux ainsi que les modes d'évaluation. Il présente le matériel didactique, la démarche pédagogique, les formules d'encadrement, et propose un calendrier de travail.

Bonne lecture et bon cours !

Objectifs généraux

Au terme de ce cours vous serez en mesure :

- D'expliquer les fondements de l'approche d'aménagement écosystémique adoptée par le Québec;
- D'établir le portrait de la forêt naturelle de référence d'une région comme base à l'aménagement écosystémique ;
- D'identifier et de décrire les enjeux écosystémiques propres à un territoire ;
- D'élaborer une approche de zonage multifonctionnelle ;
- D'identifier des objectifs et des cibles d'aménagement répondant aux enjeux écosystémiques ;
- D'élaborer des stratégies d'aménagement écosystémique et intégré pour répondre adéquatement aux enjeux écosystémiques ;
- D'identifier et d'optimiser les scénarios d'aménagement forestier et les outils sylvicoles qui serviront le mieux la stratégie retenue et l'atteinte des cibles d'aménagement ;
- De mettre en place une stratégie de suivis des travaux réalisés compte tenu des objectifs ciblés.

Approche pédagogique

Le cours Aménagement écosystémique III : mise en œuvre est conçu selon une approche pédagogique propre à la formation à distance. Le matériel didactique et la formule utilisés vous permettent d'adopter une démarche d'apprentissage autonome. Vous pouvez ainsi gérer votre temps d'étude et prendre en charge votre formation.

Cette prise en charge est toutefois soutenue par la personne responsable de l'encadrement (le professeur ou le chargé(e) d'encadrement), pendant toute la session. Sa tâche est de faciliter les conditions d'apprentissage et d'aider l'étudiant dans sa démarche, de façon à ce qu'il atteigne les objectifs du cours. Vous pouvez communiquer en tout temps avec votre professeur ou votre chargé(e) d'encadrement par le biais du courrier électronique offert sur le site du cours ou en posant des questions sur le forum. Le responsable s'efforce de répondre dans un délai de 48h.

Chacun des modules du cours présente :

- les objectifs spécifiques du module ;
- des notes de cours ;
- les travaux pratiques à réaliser ;
- des exercices, le cas échéant et
- la bibliographie que vous pouvez consulter.

Pour vous aider à améliorer vos stratégies d'apprentissage, pour vous guider vers l'essentiel du contenu et pour vous aider dans la gestion de votre temps d'étude, consultez le document Apprendre à distance .

Modalités d'encadrement

Le calendrier proposé (voir section *Contenu et activités*) est adaptable selon vos disponibilités pendant les semaines du trimestre. En effet, la formule d'enseignement à distance vous permet d'apprendre à votre rythme ; toutefois, en adoptant un rythme d'apprentissage régulier dès le début de la session, vous pourrez bénéficier d'une rétroaction du chargé(e) d'encadrement durant tout votre cheminement.

Attention : La personne inscrite reste la seule gestionnaire de son temps, mais elle s'engage à remettre les travaux notés et à effectuer l'examen sous surveillance aux moments prescrits.

La rétroaction fournie par le chargé(e) d'encadrement peut emprunter différentes voies. Le cours *Aménagement écosystémique : mise en œuvre* permet plusieurs types de contacts mais l'accent sera mis sur le courrier électronique et le forum de discussion.

Une *rétroaction écrite* est prévue après la correction de chaque travail noté. En effet, à la suite de votre envoi par courrier électronique, par la poste, par le télécopieur (FAX) ou l'outil de soumission des travaux de la plate forme ENA, le chargé(e) d'encadrement vous transmettra de la même façon vos résultats et des commentaires écrits. L'adresse électronique et les numéros de téléphone, et de télécopieur pour rejoindre votre chargé(e) d'encadrement, ainsi que les périodes de disponibilité téléphonique sont disponibles sur la page d'accueil du site du cours, de même que sur la fiche-calendrier qui accompagne le cours. Des consignes précises pour l'envoi des évaluations notées sont fournies à la rubrique *Évaluation et résultats* sur le site du cours.

Il est important de prendre conscience que la réponse aux questions posées par *courrier électronique* ne sera pas instantanée. Dans ce cours, le chargé(e) d'encadrement répondra à son courrier au moins deux fois par semaine. Afin d'éviter des délais supplémentaires, il est recommandé d'être explicite dans vos questions et commentaires (ex. : spécifiez les noms des documents et les pages référées).

Par ailleurs, vous pourrez également utiliser un *forum de discussion*, à partir de l'icône identifié comme tel. Un forum de discussion vous permet de discuter de divers points de contenu avec les autres étudiants. Comme vous étudiez à distance, vous ne verrez vos collègues qu'au moment de l'examen final en salle, le forum est donc un outil qui vous permet d'échanger avec eux et avec votre chargé(e) d'encadrement.

Charge de travail et calendrier

Ce cours de trois crédits est offert à distance sur une session de 15 semaines. La somme de travail exigée pour l'étude des modules et la réalisation des évaluations est de 135 heures par session. En moyenne, la charge de travail hebdomadaire est donc d'environ 9 heures.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Module 1 - Introduction : l'approche québécoise d'aménagement écosystémique et la gestion par résolution de problèmes	15 janv. 2016
Module 2 - Caractérisation de la forêt naturelle de référence	22 janv. 2016
Module 2a - Changements climatiques et aménagement écosystémique	29 janv. 2016
Module 3 - Reconnaissance des enjeux écologiques pour l'aménagement écosystémique	12 févr. 2016
Module 4 - Le zonage multifonctionnel et la convergence de l'aménagement écosystémique avec l'aménagement multiressources	19 févr. 2016
Module 5 - Élaboration de solutions aux enjeux écosystémiques	11 mars 2016
Module 5a - Espèces focales: validation de cibles d'aménagement écosystémique	18 mars 2016
Module 6 - Scénarisation et spatialisation des scénarios d'aménagement	25 mars 2016
Module 7 - Les opérations forestières	1 avr. 2016
Module 8 - Sylviculture et aménagement écosystémique	8 avr. 2016
Module 8a - Sylviculture intensive, aménagement écosystémique et gradient de naturalité	15 avr. 2016
Module 9 - Système de gestion adaptatif	22 avr. 2016

Titre	Date
Documents de référence	

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluation et résultats

Travaux et examens

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Détermination de vos valeurs forestières	Dû le 15 janv. 2016 à 18h00	Individuel	5 %
Un processus enjeu/solution: travail de session (Somme des évaluations de ce regroupement)			55 %
Documentation d'un enjeu	Dû le 5 févr. 2016 à 18h00	Individuel	25 %
Analyse critique des enjeux	Dû le 19 févr. 2016 à 18h00	Individuel	5 %
Élaboration de solutions	Dû le 1 avr. 2016 à 18h00	Individuel	20 %
Choix d'une espèce focale pour fins de gestion adaptative	Dû le 15 avr. 2016 à 18h00	Individuel	5 %
Opérations forestières (Somme des évaluations de ce regroupement)			10 %
Module 6 - Activité No 1	Dû le 25 mars 2016 à 18h00	Individuel	5 %
Module 7 - Activité no 2	Dû le 1 avr. 2016 à 18h00	Individuel	5 %
Examen final	Le 23 avr. 2016 de 09h25 à 12h00	Individuel	30 %

Formatives			
Titre	Date	Mode de travail	
Identification d'enjeux écologiques à étudier	Dû le 15 janv. 2016 à 18h00	Individuel	

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Détermination de vos valeurs forestières

Date de remise : 15 janv. 2016 à 18h00

Mode de travail : Individuel

Pondération : 5 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation : Avec la nouvelle proposition de Stratégie d'aménagement durable des forêts, le ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs se met au défi de réaliser «*une gestion forestière qui intègre les intérêts, les valeurs et les besoins de la population québécoise et des nations autochtones*» (MFFP, 2015).

Via la mise en place des tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT), le professionnel forestier se voit acquérir la tâche de consulter les populations et d'intégrer leurs valeurs aux décisions d'aménagement des forêts publiques. Toutefois, ce dernier doit prendre conscience

qu'il est lui-même porteur de valeurs et que ces dernières influencent inévitablement son jugement, et par conséquent ses décisions d'aménagement. De plus, les valeurs qu'il attribue à la forêt ne sont pas nécessairement celles que les acteurs et les populations partagent. D'ailleurs, la divergence de valeurs est souvent la source fondamentale de laquelle émergent les conflits entre les décideurs et les populations. Le gestionnaire doit donc être prudent lorsqu'il prend des décisions.

Pour intégrer les intérêts, les valeurs et les besoins des populations de façon transparente, impartiale et équitable, le professionnel doit tout d'abord se connaître lui-même, c'est-à-dire connaître ses propres valeurs, et se sensibiliser à celles des populations.

L'exercice que nous vous proposons vise: 1) à identifier les valeurs que vous attribuez à la forêt, 2) à déterminer votre profil (diagnostic), puis 3) à vous comparer à quatre différentes populations du Québec.

Vous trouverez les directives nécessaires à la réalisation de l'exercice et l'exercice dans les fichiers word ci-dessous

Fichiers à consulter :

 [FOR-7026 Exercice 1 - Les valeurs que vous attribuez à la forêt](#) (1,22 Mo, déposé le 30 déc. 2015)
 [La Stratégie d'aménagement durable des forêts du Québec](#) (1,17 Mo, déposé le 30 déc. 2015)

Documentation d'un enjeu

Date de remise : 5 févr. 2016 à 18h00
Évaluation par les pairs : 5 févr. 2016 à 18h00

Mode de travail : Individuel

Pondération : 25 %

Répartition de la correction et critères : 80 % Corrigé par l'enseignant

Critère	Notation
Fiche technique	45
Sommaire exécutif	15
Qualité de la communication	20

20 % Évaluation par les pairs

Critère	Notation
Fiche technique	12
Sommaire exécutif	3
Qualité de la communication	5

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Vous devez documenter votre enjeu une fois qu'il a été validé. Cette étape ne consiste pas à faire une revue de littérature, mais plutôt à cadrer la problématique environnementale (*problem framing*). La communication doit être concise, convaincante et persuasive de manière à faciliter l'adhésion de l'enjeu par les autres membres de la table. L'intégration des différents schèmes mentaux est une stratégie permettant de répondre aux valeurs de chacun des organismes représentés et d'anticiper leurs critiques.

La première partie de l'exercice consiste en la réalisation d'une fiche technique. L'information est présentée dans un court document (5-10 pages) qui fait la synthèse de l'enjeu en expliquant son importance, ses causes profondes et ses conséquences. Vous pouvez vous inspirer des fiches techniques produites par le MRNF et disponibles à l'adresse suivante (annexe 9) : <http://www.mrn.gouv.qc.ca/forets/amenagement/amenagement-ecosystemique-laurentides.jsp#exp> . Il s'agit de documents publiés en novembre 2009. Le Comité d'experts sur les solutions a publié une série de fiches techniques qui présentent des solutions permettant de répondre aux enjeux associés à

l'aménagement écosystémique dans la réserve faunique des Laurentides. Il s'agit ici d'exemples de fiches qui peuvent vous inspirer pour la réalisation de votre travail. Ces fiches présentent des solutions aux enjeux ce qui n'est pas, à ce point-ci du travail de session, un de vos objectifs. Il n'est donc pas nécessaire d'aborder les solutions aux enjeux à ce moment-ci.

La deuxième partie de l'exercice consiste en la réalisation d'un sommaire exécutif qui sélectionne seulement l'information la plus pertinente. Encore une fois, à ce stade-ci, il n'est pas question d'aborder des pistes de solutions puisqu'il faut s'entendre sur le quoi avant le comment. Le sommaire exécutif peut prendre la forme des vignettes que le MRNF utilise pour décrire sommairement des enjeux forestiers de différentes natures. Certaines de ces vignettes vous seront fournies sur le portail web du cours et pourront vous guider lors de la création de votre sommaire exécutif. Les exemples de vignettes contiennent des solutions aux enjeux, des informations qui ne doivent pas être incluses dans votre sommaire exécutif à ce moment-ci du travail de session. Ce genre de document est très utile quand il vient le temps de présenter un enjeu à un groupe de personnes qui sont réunies mais qui connaissent un peu moins les détails de l'enjeu.

Le contenu de la fiche technique et du sommaire exécutif sera analysé par les autres intervenants et sera aussi évalué par le professeur.

Critères d'évaluation de la documentation de l'enjeu:

1) Définition préliminaire du problème (QQOQCP)





- Nature de l'enjeu clairement énoncée
- Problématique liée à l'enjeu clairement expliquée (QUOI)
- Identification des personnes concernées (QUI)
- Localisation du problème (OÙ)
-niveau d'altération concerné (échelle de la région écologique, de l'écosystème, du peuplement)
-application régionale
- Horizon temporel de l'enjeu (depuis quand?, court/moyen/long terme, changements climatiques?) (QUAND)
- Analyse des causes profondes et des conséquences (COMMENT)
-schéma conceptuel du problème
- Évaluation de l'importance de la situation
-description de l'ampleur du problème écologique
- Synthèse et intégration des connaissances
- Intégration des différentes formes de savoir (scientifique, local, autochtone)
- Description du contexte social/politique et décisionnel face à l'enjeu
-intégration des différents schèmes mentaux ou différents cadres cognitifs des membres de la table de concertation
-cartographie du contexte social et décisionnel

2) Qualité de la communication

- Qualité de présentation du document
- Efficacité et clarté du message communiqué et des valeurs véhiculées
- Qualité de la synthèse et du réductionnisme
- Choix des images

Les directives concernant l'évaluation des fiches et sommaires de vos coéquipiers apparaissent dans un document disponible sur cette page du portail web

Fichiers à consulter :

-  [Exemples fiches techniques RFL \(MRN\)](#) (1,83 Mo, déposé le 28 déc. 2015)
-  [Exemples vignettes enjeu composition \(MRN\)](#) (157,83 Ko, déposé le 28 déc. 2015)
-  [Directives pour l'évaluation des coéquipiers](#) (20,61 Ko, déposé le 30 déc. 2015)
-  [Carte bioclimatique du Québec.pdf](#) (1,01 Mo, déposé le 4 janv. 2016)

Date de remise : 19 févr. 2016 à 18h00

Mode de travail : Individuel

Pondération : 5 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

À cette étape, vous devez analyser la documentation de l'enjeu de vos coéquipiers (fiches techniques et sommaires exécutifs) en vous demandant si l'information présentée est adéquate pour démontrer la validité de l'enjeu.

Document d'analyse critique: Vous devez produire un document d'analyse critique qui regroupe votre analyse, vos commentaires, vos inquiétudes et questionnements à propos des enjeux qui vous ont été présentés. Vous devez aussi spécifier si vous entérinez l'enjeu ou non à la lumière de l'information qui vous a été communiquée.

Chaque enjeu doit être analysé dans un paragraphe distinct. Le document des analyses critiques doit être remis avant la date limite directement sur ENA. Les analyses critiques seront lues par l'ensemble des étudiants, mais ne seront corrigées que par le professeur.

Vous devez analyser les fiches techniques de vos collègues tant sur le fond (contenu) que sur la forme (présentation). Vous pouvez-vous baser sur les critères d'évaluation énumérés pour la confection de la fiche technique de documentation de l'enjeu. Vous êtes libre de structurer votre analyse comme vous l'entendez en prenant soin d'intégrer ces trois axes de réflexion :

1. Analyse de la qualité de la documentation (qualité de la documentation, est-ce que vous êtes en accord avec la définition du problème? êtes-vous satisfait du schéma conceptuel proposé? est-ce que l'information est adéquate et suffisamment détaillée?)
2. Efficacité du message (qualité de la communication, est-ce que vous êtes convaincu(e), adhérez-vous à l'enjeu?)
3. Description des éléments de désaccord et notions ambivalentes (avez-vous des questionnements/commentaires quant à la description ou la validité de l'enjeu? Quels sont les points qui rendent l'enjeu difficilement acceptable le cas échéant?)

Élaboration de solutions

Date de remise : 1 avr. 2016 à 18h00

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Après avoir documenté l'enjeu écologique que vous avez ciblé, vous devez proposer des pistes de solutions à cet enjeu. Les solutions doivent être élaborées au niveau des stratégies d'aménagement ou des stratégies sylvicoles.

Les solutions doivent être décrites avec suffisamment de précisions pour leur éventuelle implantation dans le contexte du sous-domaine bioclimatique. Les solutions peuvent également être décrites selon leur effet à court/moyen/long terme et aussi par rapport à leur propriété englobante qui leur permet peut-être de répondre à d'autres enjeux simultanément.

Les solutions doivent être développées de manière intégrée afin d'être acceptables pour tous et augmenter les chances de consensus. L'impact des solutions sur les différents acteurs du milieu doit aussi être expliqué afin d'identifier qui sont les gagnants et qui sont les perdants dans la mise en œuvre de telles stratégies. L'impact sur la possibilité forestière doit également être décrit pour évaluer les conséquences que les solutions engendrent sur la disponibilité de la ressource forestière commerciale.

Critères d'évaluation :

1) Facteur d'innovation

- créativité des solutions proposées (nouveau, développements stratégiques)
- valeur englobante des solutions (les solutions répondent-elles à d'autres enjeux?)

2) Planification

- solutions cohérentes avec l'enjeu
- solutions adaptées au contexte régional
- vision des solutions à court/moyen/long terme
- clarté des objectifs à atteindre (description des finalités recherchées)
- qualité des stratégies d'aménagement choisies
- intégration des différentes valeurs et besoin des autres organismes (aménagement intégré)
- sélection d'indicateurs et de cibles d'aménagement
- impact des solutions sur les autres membres
- impact des solutions sur la possibilité forestière et sur les coûts
- risques et contraintes associés aux solutions
- réalisme des solutions (ressources humaines, financière, horizon temporel...)
- besoins de connaissances supplémentaires identifiés

Les solutions doivent être remises avant la date limite dans un document qui sera corrigé par le professeur.





Choix d'une espèce focale pour fins de gestion adaptative

Date de remise :	15 avr. 2016 à 18h00
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	5 %
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt

Module 6 - Activité No 1

Date de remise :	25 mars 2016 à 18h00
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	5 %
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt

Module 7 - Activité no 2

Date de remise :	1 avr. 2016 à 18h00
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	5 %
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt
Fichiers à consulter :	 Directives (164,68 Ko, déposé le 28 déc. 2015)  Hillman_2003.pdf (294,1 Ko, déposé le 28 déc. 2015)  Meek_Cormier_2004.pdf (1,8 Mo, déposé le 28 déc. 2015)  Pentassuglia_Meek_2004.pdf (175,93 Ko, déposé le 28 déc. 2015)

Examen final

Date :	Le 23 avr. 2016 de 09h25 à 12h00
--------	----------------------------------

Mode de travail : Individuel
Pondération : 30 %
Remise de l'évaluation : À remettre au surveillant à la fin de la période d'examen

Informations détaillées sur les évaluations formatives

Identification d'enjeux écologiques à étudier

Date de remise : 15 janv. 2016 à 18h00
Mode de travail : Individuel
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
Directives de l'évaluation : Chaque étudiant doit identifier trois enjeux écologiques liés à l'aménagement écosystémique d'un sous-domaine bioclimatique particulier du Québec, qu'il juge d'intérêt. Ces enjeux seront soumis au professeur et l'un d'eux sera retenu, en collaboration avec l'étudiant, aux fins du travail de session.

Fichiers à consulter :  [Formulaire 2 - Identification des enjeux écologiques](#) (14,73 Ko, déposé le 28 déc. 2015)

Examen sous surveillance

Les étudiants résidant durant leurs études à **plus de 100 kilomètres de la ville de Québec** doivent obligatoirement procéder à l'inscription déterminant le lieu de leur examen **prévu en salle** à l'adresse www.distance.ulaval.ca/lieu_examen avant le 18 septembre 2011.

Examen final en salle sous surveillance.

Pour connaître la date d'examen, veuillez vous référer à la page www.distance.ulaval.ca/fad/ex_201109.htm.

Vous recevrez par courriel un avis de convocation environ trois semaines avant la tenue de l'examen. Cet avis sera également disponible sur le site du Bureau de la formation à distance à l'adresse : www.distance.ulaval.ca.

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	89,5	100
A	86,5	89,49
A-	83,5	86,49
B+	80,5	83,49
B	77,5	80,49
B-	74,5	77,49

Cote	% minimum	% maximum
C+	71,5	74,49
C	68,5	71,49
E	0	68,49

Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat

Tout étudiant(e) qui commet une infraction relative aux études, au sens du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, dans le cadre du présent cours, notamment en ce que constitue du plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues par ce Règlement. Il est très important que chaque étudiant(e) prenne connaissance des articles 22 à 32 dudit Règlement, à : http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf

Tout étudiant(e) est tenu, en réalisant tout travail écrit requis dans un cours, de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur et à la prévention du plagiat dans ses travaux formateurs soumis à l'évaluation. Constituent notamment du plagiat les faits de :

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sur support de papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets ni en hors-texte et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur(e) en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié partiellement ou totalement d'un autre étudiant(e) (avec ou sans son accord);
- v. remettre un travail téléchargé partiellement ou totalement d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

[Sources: En application de l'article 161 du Règlement des études de l'Université Laval, http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire_general/Reglements/reglement-des-etudes-03062014.pdf, entré en vigueur le 3 juin 2014. Commission de l'Éthique de la science et de la technologie, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009; texte adapté ici le 16 juillet 2009.]

Correction linguistique, retard et présentation des travaux

Un maximum de 15 % pourra être enlevé aux résultats de chacun des examens et des travaux pour des fautes de grammaire, d'orthographe, de ponctuation ou de syntaxe, ainsi que pour la propreté du document, et cela à raison d'un demi-point (0,5 %) par faute ou erreur constatée. La correction des travaux d'étudiant non francophones fera l'objet d'une considération particulière.

Aucun retard injustifié à la remise des travaux ne sera toléré.

Évaluation de l'enseignement

À la fin de ce cours à distance, il est possible que votre faculté, département ou école procède à son évaluation afin de vérifier les différentes dimensions d'un cours. Si c'est le cas, un questionnaire d'évaluation sera rendu accessible sur le web [ou transmis par la poste selon le cas]. Cette démarche permettra d'améliorer le cours. Cette dernière étape est très importante et les responsables du cours vous remercient à l'avance pour votre collaboration.

Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation

Le seul appareil électronique toléré pendant une séance d'évaluation est la calculatrice.

Les calculatrices autorisées durant les séances d'examen pour tous les cours offerts par la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique sont les suivantes :

- Hewlett Packard HP 20S, HP 30S, HP 32S2, HP 33S, HP 35S
- Texas Instrument TI-30Xa, TI-30XIIB, TI-30XIIS, TI-36X (plus fabriqué),
- BA35
- Sharp EL-531**, EL-535-W535, EL-546**, EL-510 R, EL 516*, EL-520**
- Casio FX-260, FX-300 MS, FX-350 MS, FX-300W Plus, FX-991MS, FX-991ES (plus fabriqué), FX-991W*, FX-991ES Plus C*

* Modèles qui ne seront plus autorisés dès 2016.

** Calculatrices Sharp: sans considération pour les lettres qui suivent le numéro.

Absence aux examens

Un étudiant absent à un examen ou à toute autre séance d'évaluation obtient automatiquement la note zéro à moins qu'il ait des motifs sérieux justifiant son absence.

Les seuls motifs acceptables pour s'absenter à un examen et avoir droit à un examen de reprise sont les suivants :

- **Convocation par une cour de justice** durant la plage horaire prévue pour l'examen avec preuve de convocation.
- **Maladie durant la plage horaire prévue pour l'examen avec un billet de médecin** précis incluant les dates d'invalidité et les coordonnées du médecin.
- **Mortalité d'un proche** avec preuve de décès et lettre d'une tierce personne attestant du lien de parenté ou autre lien entre l'étudiant et la personne décédée.

Les pièces justificatives doivent être des originaux et doivent être présentées à l'enseignant, au directeur de programme ou au secrétariat des études (1250 pavillon Abitibi-Price) le plus rapidement possible.

Aucune justification d'absence reliée à des événements sportifs (sauf pour les athlètes du Rouge et Or, sur approbation préalable de la direction de programmes) ou reliée à un emploi, à un conflit d'horaire avec d'autres cours ou examens, à des horaires de voyage conflictuels (billets d'avion déjà achetés, par exemple) ou à des motifs religieux quelconques n'est acceptable.

Les conflits d'horaire doivent être résolus au tout début de la session, avant la fin de la période de modification du choix de cours, par l'étudiant lui-même. Un étudiant inscrit au cours après cette date est réputé ne pas avoir de conflit d'horaire et pourra se présenter à tous ses examens.

L'étudiant dont l'absence est dûment justifiée a l'obligation de se rendre disponible pour un examen de reprise à la date fixée par l'enseignant sans quoi il obtiendra la note zéro pour cet examen.

Gestion des délais

Le cheminement d'apprentissage proposé au calendrier doit être respecté dans la mesure du possible.

Ainsi, tout travail remis en retard sera attribuer une pénalité 5% par jour de retard jusqu'à un maximum de 25%. Par exemple, si un travail est à remettre le 23 octobre à 23 h 59, vous pouvez le déposer jusqu'au 28 octobre à 23h59 moyennant une pénalité de 5% par jour de retard. Après ce délai, le travail sera refusé et la note 0 sera accordée à cette évaluation.

Cependant, il est entendu que certaines circonstances exceptionnelles peuvent empêcher l'étudiant ou l'étudiante de remettre les derniers travaux notés dans les délais prescrits. Dans ce cas, une demande écrite doit parvenir au chargé d'encadrement avant la semaine proposée pour l'envoi de la dernière évaluation notée.

Si la demande est acceptée, l'étudiant ou l'étudiante se verra accorder une cote " Z " (note retardée à la demande de l'étudiant ou de l'étudiante) qui sera convertie en cote définitive (voir le barème plus haut) à l'expiration du délai prescrit.

Sommaire des résultats

Le sommaire des résultats est accessible par le lien «[Sommaire des résultats](#)» en haut à droite sur cette page

Matériel didactique

Matériel obligatoire

Tout le matériel disponible est disponible sur le site du cours

Site web de cours

www.portaildescours.ulaval.ca

Médiagraphie et annexes

Médiagraphie

La bibliographie est disponible à la fin de chaque module